

JOB DESCRIPTION / DESCRIPTION D'EMPLOI **RÉF #700**

Job Title / Designation de l'emploi TECHNICIEN DUPLICATION/ALIMENTATION/ARCHIVES	Salary Group Groupe 7	Affiliation Affiliation syndicale STARF	Job Title No. Code numérique
Organizational Component / Service TÉLÉVISION ET RADIO FRANÇAISES			
Function / Fonction Chargé d'effectuer la lecture, l'identification et l'enregistrement de différents documents sonores ou vidéos aux fins de duplication, de transcodage, d'alimentation, de diffusion (DJE), de conservation et d'archivage; s'assure que toutes les alimentations sont établies et commutées pour l'enregistrement et la lecture d'émissions.			
Description of Duties / Description des tâches <ol style="list-style-type: none"> 1. Effectue la lecture, l'identification et l'enregistrement des différents documents sous le format ou support requis aux fins de duplication, d'alimentation, de diffusion (DJE), de conservation, d'archivage et s'assure de l'exactitude du contenu; effectue les ajustements ou les réglages nécessaires. 2. Insère, selon la procédure établie, le code pour les malentendants pour les émissions sous-titrées. 3. Procède au transcodage des divers formats audio et vidéo afin de répondre aux besoins de la production. 4. S'assure que toutes les alimentations sont établies et commutées pour l'enregistrement et la lecture d'émissions. 5. Prépare, transporte, installe, opère, démonte, range et assure l'entretien courant du matériel et des équipements techniques; en assure le bon état de fonctionnement, la propreté et la sécurité. 6. Analyse et applique les plans et schémas techniques. 7. S'assure de la disponibilité du matériel, des équipements techniques ou autres conformément aux pratiques établies ou aux instructions afin de répondre aux besoins de la production; avise les personnes concernées de toute irrégularité. 8. Évalue et assure le contrôle de la qualité technique pour l'ensemble de ses activités et de ses résultats et prend les mesures appropriées si celles-ci ne répondent pas aux normes établies. 9. Démagnétise, monte et colle, au besoin, les bandes audio ou vidéo. 10. Gère l'espace disque en enlevant le contenu se rapportant à ses activités soit en les effaçant ou en les archivant. 11. Produit des relevés techniques en inscrivant les données pertinentes à sa part de travail et en les entrant, s'il y a lieu, dans les fichiers appropriés; appose les étiquettes. 12. Fait des suggestions au personnel technique, de production et d'archives afin d'atteindre les résultats désirés. 13. Effectue, en cas de panne, les remplacements nécessaires pour rétablir le service et fait rapport. 14. Rappelle tout bris ou défektivité des équipements ou du matériel aux personnes concernées. 15. Participe, sur demande, à des réunions de planification ou d'archives. 16. Remplit les formulaires et les documents appropriés; communique verbalement ou par écrit les informations requises afin d'assurer les suivis nécessaires et d'informer les personnes concernées. 17. Familiarise d'autres employés à leurs tâches et à l'environnement de travail. 18. Exécute, au besoin, toutes ou en partie, les tâches ressortissant à toute autre classe d'emploi comprise dans un groupe salarial équivalent ou inférieur ainsi que d'autres tâches connexes. 			
Relationships / Relations de travail <ol style="list-style-type: none"> A. Relève du superviseur approprié ou d'autres personnes selon ses affectations. B. S/O C. Entretien des relations internes et externes. 			
Date issued / Date de publication 30 mars 2009		Supersedes / Annule et remplace	
TEMP. O. 1171 BIL. (10/75)		(See reverse side) / (Voir au verso)	

JOB REQUIREMENTS / EXIGENCES DE L'EMPLOI

Education or equivalent knowledge / Études ou connaissances équivalentes
Diplôme d'études collégiales (DEC) en techniques de production télévisuelle et de postproduction ou DEC pertinent.
Prior Experience / Expérience
Douze (12) mois sont requis pour accomplir les tâches de manière satisfaisante.
Where and how acquired / Source de l'expérience
Minimum time to learn / Durée minimale de la période d'initiation